



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Le certificat individuel pour l'activité

« Utilisateur professionnel et distribution de certains types de produits biocides destinés exclusivement aux professionnels » ,

conformément à l'article 3 de l'arrêté du 9 octobre 2013 relatif aux conditions d'exercice de l'activité d'utilisateur professionnel et de distributeur de certains types de produits biocides.

Portant le numéro de certificat : 003768

est

Délivré à : Stéphane DEPORCQ

Né(e) le : 05/02/1968

Date de début de validité du certificat : 25/07/2014

Date de fin de validité du certificat : 15/04/2018

Fait à Paris, le 25/07/2014

La Directrice générale de la
prévention des risques

Patricia BLANC



Le titulaire
Traitement termites - Destruction tous nuisibles
Entreprise SD
Stéphane DEPORCQ
Ent. SD Quartier Gibraltar - 64120 ST-PALAIS
Tél. 05 59 67 24 41 - Port. 06 70 29 30 40
stephane.deporcq@laposte.net
RCS SIRET : 790 715 510 00018 - APE 8129 A

Ce certificat est délivré sur la base des informations déclarées par le titulaire du présent certificat et validées par le centre de formation ayant dispensé la présente formation au titulaire. Toute déclaration fautive ou inexacte entraîne l'annulation du présent certificat et peut le cas échéant donner lieu à des poursuites judiciaires telles que prévues à l'article 441 du code pénal.



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Le certificat individuel pour l'activité

« Utilisateur professionnel et distribution de certains types de produits biocides destinés exclusivement aux professionnels »

conformément à l'article 3 de l'arrêté du 9 octobre 2013 relatif aux conditions d'exercice de l'activité d'utilisateur professionnel et de distributeur de certains types de produits biocides

Portant le numéro de certificat : 010146

est

Délivré à : jean claude GACHEN

Né(e) le : 16/11/1970

Date de début de validité du certificat : 04/11/2015

Date de fin de validité du certificat : 04/11/2020

Fait à Paris, le 04/11/2015



Traitement termites - Destruction tous nuisibles

Entreprise SD

Stéphane DEPORCQ

Ent. SD Quartier Gibraltar - 64120 ST-PALAIS

Tél. 05 59 67 24 41 - Port. 06 70 29 30 40

stephane.deporcq@laposte.net

RCS SIRET : 790 715 510 00018 - APE 8129 A

La Directrice générale de la
prévention des risques

Patricia BLANC

Le titulaire

Ce certificat est délivré sur la base des informations déclarées par le titulaire du présent certificat et validées par le centre de formation lui ayant dispensé la formation. Toute déclaration fautive ou inexacte entraîne l'annulation du présent certificat et peut le cas échéant donner lieu à des poursuites judiciaires telles que prévues à l'article 441 du code pénal.



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Le certificat individuel pour l'activité

« Utilisateur professionnel et distribution de certains types de produits biocides destinés exclusivement aux professionnels »

conformément à l'article 3 de l'arrêté du 9 octobre 2013 relatif aux conditions d'exercice de l'activité d'utilisateur professionnel et de distributeur de certains types de produits biocides

Portant le numéro de certificat : 010232

est

Délivré à : lionel BARNETCHE

Né(e) le : 28/04/1973

Date de début de validité du certificat : 04/11/2015

Date de fin de validité du certificat : 04/11/2020

Fait à Paris, le 04/11/2015



Traitement termites - Destruction tous nuisibles

Entreprise SD

Stéphane DEPORCQ

Ent. SD Quartier Gibraltar - 64120 ST-PALAIS

Tél. 05 59 67 24 41 - Port. 06 70 29 30 40

stephane.deporcq@laposte.net

RCS SIRET : 790 715 510 00018 - APE 8129 A

La Directrice générale de la
prévention des risques

Patricia BLANC

Le titulaire

Ce certificat est délivré sur la base des informations déclarées par le titulaire du présent certificat et validées par le centre de formation lui ayant dispensé la formation. Toute déclaration fautive ou inexacte entraîne l'annulation du présent certificat et peut le cas échéant donner lieu à des poursuites judiciaires telles que prévues à l'article 441 du code pénal.